Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Linda Mansouri le 28 juillet 2021

Le sénateur Lucien Stanzione, non pour le pass, oui pour le vaccin



Le sénateur vauclusien, Lucien Stanzione (PS), a voté contre le pass sanitaire il y a quelques jours à l'Assemblée nationale. Les sénateurs du groupe 'Socialiste, Ecologiste et Républicain' refusent une politique sanitaire excluante.

La famille politique, qui réaffirme son rejet et sa position, a ainsi voté contre le projet de loi 'Gestion de la crise sanitaire'. « Plutôt qu'un pass sanitaire inapplicable, la vaccination obligatoire est la solution la plus claire et efficace pour sortir de l'épidémie. La 4e vague est bel et bien là. Pour l'enrayer et atteindre l'immunité collective, les Français ont besoin d'un cap clair. » Le groupe a ainsi décidé de saisir le Conseil constitutionnel et propose une mesure, la vaccination obligatoire pour tous les Français, quel que soit leur environnement professionnel. Par ailleurs, le sénateur est d'avis de permettre la vaccination aux moins de 16 ans qui le souhaitent, sans accord parental.

« Avec le pass sanitaire, le Gouvernement et la majorité sénatoriale de droite ont choisi la voie de la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Linda Mansouri le 28 juillet 2021

contrainte avec une sanction sans règles claires, la voie des restrictions de nos libertés, la voie du contrôle, avec une surveillance généralisée opposant les Français vaccinés aux non-vaccinés. » Le groupe s'est donc attaché à limiter les dérives du pass sanitaire ainsi proposé par le Gouvernement et attend le verdict du Conseil constitutionnel. Une décision très attendue, tant par le gouvernement que par l'opposition. Verdict le 5 août.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !